

Relevé des délibérations
Conseil d'administration plénier du 15 juin 2026

Le Conseil d'administration de l'Université de La Réunion, en sa séance plénière du 15 juin 2026 a adopté les délibérations suivantes :

- **délibération n° 2026-53** : Point n° 1 - Délibération relative aux conditions de retour à l'équilibre financier
- **délibération n° 2026-54** : Point n° 2 - Budget rectificatif n° 1 2026
- **délibération n° 2026-55** : Point n° 3 - Fermeture du Laboratoire Études Pharmaco-Immunocologiques (EPI)
- **délibération n° 2026-56-1** : Point n° 4a - Demande de changement de dénomination Amphis FST : amphi A en amphi Katia Krafft
- **délibération n° 2026-56-2** : Point n° 4b - Demande de changement de dénomination Amphis FST : amphi B en amphi Jeanne Barret
- **délibération n° 2026-56-3** : Point n° 4c - Demande de changement de dénomination Amphis FST : amphi C en amphi Sophie Germain
- **délibération n° 2026-57** : Point n° 5 - Motion relative à l'exonération partielle des droits d'inscription différenciés applicables aux étudiants internationaux extracommunautaires

Fait à Saint-Denis le 15 juin 2026

Le Président de l'Université de La Réunion



Pr Jean-François HOARAU

Le point n° 5 - Motion relative à l'exonération partielle des droits d'inscription différenciés applicables aux étudiants internationaux extracommunautaire - a été ajouté en séance.